



D'ARNAC-POMPADOUR

Nombre de membres :

AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL
15
EN EXERCICE
15
ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
15

DATE DE LA CONVOCAION
23.11.2021

DATE D'AFFICHAGE
23.11.2021

SEANCE DU 1er DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 1er décembre à 20 h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TISSEUIL, Maire.

Présents : MM. TISSEUIL DUTHEIL CHOUZENOUX Mmes SERRES DELOGER BEAUDEAU DUBOUREAU ERIEAU HAUSSER PLANADE MM. BICHE MALIGNE MOUNET POUJOL VAYSSE

Mme Chantal SERRES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Tarifs communaux 2022.

Le Conseil Municipal fixe les tarifs des différents services communaux ainsi qu'il suit, à compter du 1er Janvier 2022 :

1 - GARDERIE : (sans changement) Matin : 0.55 € Soir (goûter inclus) : 0.85 € matin et soir : 1.30 €

2 - CANTINE SCOLAIRE

	Tarifs 2019	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2022
Enfants	2.40	2.40	2.40	2.50
Personnel communal	2.60	2.60	2.60	2.60
Instituteurs et autres personnes extérieures	6.00	6.00	6.00	6.50

3 - LOCATION MATERIEL (TABLES sur tréteaux) :

Particuliers de la commune : 10 €
Association communales : gratuit
Association hors commune : 10 €

4 - DROITS DE PLACE : (sans changement)

LE METRE CARRE arrondi à l'Euro supérieur	
Jour de foire	0,20 €
Samedi matin	0.50 €
Autre jour	1.00 €
Avec utilisation de l'électricité	0,60 €
MINIMUM DE PERCEPTION	
Jour de foire	3,00 €
Samedi matin	7.50 €
Autre jour	7,50 €
Avec utilisation de l'électricité	9,00 €
Commerce occasionnel	20,00 €

Accusé de réception en préfecture
009-211901103-20211201-2021-44tarifs20-DE
Date de télétransmission : 02/12/2021
Date de réception préfecture : 02/12/2021

Cirque : 30 €

.../...

SUITE DELIBERATION DU 01.12.2021 - N°2020-044

.../...

5 - REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC (Allée des Marronniers) :

A compter du 1er Janvier 2022 : le mètre carré : 10 €

6 - LOCATION SALLES COMMUNALES :

Les prix ci-après comprennent la fourniture d'eau, le courant électrique, l'usage des toilettes et du matériel. En cas de non-respect du règlement intérieur de la salle polyvalente un forfait de 50 à 150 € sera à payer par l'utilisateur de la salle selon le cas.

Chèque de caution restitué en tout ou partie à l'issue de l'état des lieux.

Limite de réservation trois fois par mois pour les associations hors Pompadour.

La caution, le montant de la location sont versés obligatoirement à la remise des clés. Idem pour la remise de l'attestation d'assurance RC.

Frais liés à la dégradation de mobilier :

. Chaise cassée ou manquante : 70 €

. Table cassée ou manquante : 120 €

. Perte des clés (de la salle, de la cuisine, des placards et de la sono) : 200 €.

SALLE POLYVALENTE :

		Associations de la commune	Associations hors commune	Particuliers de la commune	Particuliers hors commune	Entreprises, organismes privés ou publics
	Réunion, bal, loto	gratuit	100 €	/	/	150 €
Salle mise à disposition 1 journée	Repas midi et/ou soir, vin d'honneur (la salle doit être rendue propre le lendemain à 8 h)	gratuit	150 €	120 €	200 €	220 €
Salle mise à disposition 2 jours	Week-end ou 2 jours (la salle doit être rendue propre le 3ème jour à 8 h)	gratuit	250 €	250 €	450 €	400 €
	Cuisine	gratuit	100 €	50 €	50 €	200 €
	Journée complémentaire	gratuit	60 €	60 €	60 €	60 €
	Caution + RC	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €
	chauffage (la journée) du 01.11 au 30.04)	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €

.../...

SUITE DELIBERATION DU 01.12.2021 - N°2020-044

.../...

SALLE DE LA FORET :

		Associations et entreprises de la commune	Associations et entreprises hors commune	Particuliers de la commune	Particuliers hors commune
	Réunion, bal, loto	gratuit	/	/	/
Salle mise à disposition 1 journée	Repas midi et/ou soir, vin d'hon- neur (la salle doit être rendue propre le lende- main à 8 h)	gratuit	150 €	90 €	150 €
Salle mise à disposition 2 jours	Week-end ou 2 jours (la salle doit être rendue propre le 3ème jour à 8 h)	gratuit	235	190 €	235 €
	Chauffage (la journée) du 01.11 au 30.04)	gratuit	30 €	30 €	30 €
	Caution + RC	500 €	500 €	500 €	500 €

Priorité sera donnée au CAP et aux associations communales dans les mêmes conditions que celles prévues pour la salle polyvalente.

SALLE du VIEUX LAVOIR :

	Associations, particuliers, entreprises de la commune	Associations, particuliers, entreprises hors commune
Réunion, AG	gratuit	30 € la journée 20 € la 1/2 journée
Pour occupation régulière	30 € / mois du 01.11 au 30.04	30 € / mois du 01.11 au 30.04
Caution + RC	100 €	100 €

.../...

SUITE DELIBERATION DU 01.12.2021 - N°2020-044

.../...

7 - TARIFS FUNERAIRES :

CAVEAU COMMUNAL	
Ouverture et fermeture caveau	35 €
Mise en place	35 €
PRIX DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE (LE M²)	
Concession perpétuelle	30 €
ESPACE CINERAIRE	
Le caverne (concession perpétuelle)	750 €
COLOMBARIUM	
Prix d'une case de 4 urnes pour 15 ans	750 €
Prix d'une case de 4 urnes pour 30 ans	1 000 €
Prix d'une case de 4 urnes pour 50 ans	1 500 €
Ouverture et fermeture d'une case	35 €

Vote : pour 15 ; contre : 0 ; abstention : 0

Pour extrait conforme,
le Maire,



Accusé de réception en préfecture
019-211901103-20211201-2021-44/tarifs20-DE
Date de télétransmission : 02/12/2021
Date de réception préfecture : 02/12/2021